

INTERPROFESSION DU LAIT

BO MILCH - IP LAIT - IP LATTE

Communiqué de presse de l'Interprofession du lait du 24 mai 2017

Prix indicatif A inchangé pour le 3^e trimestre

Le prix indicatif du lait de centrale dans le segment A reste fixé à 65 ct./kg franco rampe. Après de longues et intensives discussions, le comité de l'IP Lait n'a pas pu s'accorder sur une hausse à sa séance du 24 mai 2017.

Le comité de l'IP Lait a fixé le prix indicatif du lait A pour les mois de juillet à septembre à sa séance du 24 mai. Il reste fixé à 65 ct. par kg de lait. Le comité n'ayant pu s'accorder sur une hausse malgré de longues et intensives discussions, c'est l'indice calculé sur la base du prix du lait de centrale de l'OFAG qui s'applique. Celui-ci est resté au même niveau que le trimestre précédent.

Le maintien du prix indicatif A au même niveau que les mois précédents s'explique en premier lieu par la crainte de perdre des parts de marché supplémentaires en cas de hausse des prix à cause de la pression des importations et des achats transfrontaliers.

Le comité était en revanche unanime pour dire que la différence entre le prix indicatif A et le prix effectivement versé ne se justifie pas dans tous les cas aujourd'hui et doit par conséquent être réduite.

Renseignements :

Peter Hegglin, président de l'IP Lait, 079 743 48 19

Stefan Kohler, gérant de l'IP Lait, 031 381 71 11 / 078 828 18 58